

Document

Malgré sa restructuration, Cheuvreux envisagerait des bonus. (26.03)

Reuters – 25.03.09

Cheuvreux, filiale de courtage du Crédit agricole, s'apprête à distribuer 51 millions d'euros de bonus à ses dirigeants après avoir lancé un plan de restructuration prévoyant de supprimer 75 emplois, écrit mercredi Libération.

Une porte-parole de Cheuvreux n'a pas fait de commentaire dans l'immédiat.

Le Crédit agricole fait partie des établissements bancaires qui ont reçu de l'argent public via le plan de soutien à la filière mis en place par le gouvernement.

Ces révélations surviennent quelques jours après l'affaire des stock-options de la Société générale, auxquelles les dirigeants de la banque ont dû renoncer sous la pression et alors que la majorité réfléchit à une loi pour encadrer les rémunérations des patrons.

"Ce qui me choque dans l'affaire de cette filiale du Crédit agricole, c'est que le P-DG du Crédit agricole a renoncé à sa part variable de rémunération parce qu'il y avait une part de l'Etat. Alors, l'exemplarité ça concerne tout le monde, même les filiales", a déclaré le secrétaire général de l'UMP, Xavier Bertrand sur Europe 1 .

"Ils n'ont pas intérêt à les toucher ces bonus! Rémunérer la réussite fait partie des valeurs qu'il faut avoir mais rémunérer l'échec: il n'en est pas question!", a-t-il prévenu .

"L'argent public ne sert pas à financer les bonus privés, l'argent du contribuable permet de sauver des établissements bancaires (...) de la faillite pas à rémunérer les bonus de quelques-uns", a-t-il ajouté .

Selon Libération, la direction de Cheuvreux a mis en place un plan de restructuration dont l'objectif est d'économiser 32 millions d'euros en 2009.

"Pour cela, elle a décidé de supprimer 75 emplois via des départs volontaires et contraints (...) Dans le même temps, elle va distribuer une enveloppe de 51 millions de bonus à ses cadres, dont l'essentiel est réservé au top management", souligne le quotidien.

"Dans cette situation où les plans sociaux se multiplient (...) c'est une espèce de défi au bon sens et à la morale. Il faut faire cesser ces comportements qui ne sont pas acceptables", a déclaré Alain Juppé sur Canal+.

L'ancien Premier ministre a fait le distinguo entre les entreprises aidées par l'Etat et les autres établissements.

Dans le premier cas, "il faut interdire ces comportements", dans le second se pose un problème de concurrence internationale, a-t-il fait valoir.

"Il faut regarder avec le patronat si l'auto-discipline fonctionne (...) Si cela ne se met pas en place, je ne suis pas hostile à ce qu'on légifère", a-t-il expliqué.